

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 19 décembre de l'an deux mille vingt-deux (19 décembre 2022), au lieu et à l'heure habituels des séances.

ADOPTION DU BUDGET 2023

R. 2022-328

Le maire dresse les faits saillants du budget 2023.

Il est proposé par Madame la conseillère Nellie Fleury, appuyée par Monsieur le conseiller Keven Renaud et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du budget 2023 de la municipalité.

Que le budget de fonctionnement 2023 comprenant des revenus de 4 291 176 \$, des dépenses de 3 773 110 \$ et des affectations de 504 534 \$ sont approuvés tel que rédigés.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

- Taxes foncières	1 925 075 \$
- Compensation et tarification	919 527 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	734 310 \$
- Services rendus	166 005 \$
- Imposition de droits	60 000 \$
- Amendes et pénalités	3 000 \$
- Intérêts	15 500 \$
- Autres revenus	139 271 \$
- Transferts	328 489 \$

TOTAL DES REVENUS 4 291 177 \$

CHARGES

- Administration générale	511 042 \$
- Sécurité publique	385 090 \$
- Transport	993 848 \$
- Hygiène de milieu	483 458 \$
- Santé et bien-être	78 345 \$
- Aménagement, urbanisme & développement	203 256 \$
- Activités récréatives & culturelles	735 402 \$
- Frais de financement	382 669 \$

TOTAL DES CHARGES 3 773 110 \$

Excédant (déficit) avant conciliation 518 066 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Remboursement du capital	(321 302 \$)
Transfert à l'état d'investissement	(164 152 \$)
Virement aux fonds réservés	(32 612 \$)
TOTAL DES AFFECTATIONS	(518 066 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement À des fins fiscales	0 \$

Adoptée

SIGNÉ : LOUIS OUELLET,
MAIRE

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER